

Ivry-sur-Seine, le 27 septembre 2022

Le Secrétaire général

à

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Objet : rencontre avec les Inspecteurs d'académie-Inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR)

Monsieur le Ministre,

Lors de votre rencontre avec nos collègues inspecteurs du premier degré (IEN CCPD), le 12 septembre 2022 dernier en séminaire de rentrée des cadres du premier degré, vous avez rappelé les axes de votre politique éducative : bien-être des élèves, égalité des chances, sensibilisation aux enjeux du monde contemporain, enseignement des fondamentaux.

Certaines priorités concernent deux corps d'inspecteurs : les IEN du premier degré pour le primaire et la liaison avec le collège, les IA-IPR pour ce qui concerne la liaison avec le primaire et la classe de 6<sup>ème</sup>, dernière année du cycle 3, ainsi que le cycle 4.

La précédente réforme du collège a mis l'accent sur les apprentissages et les évaluations en fonction de cycles : le cycle 3, avec la classe de 6<sup>ème</sup> en charnière fondamentale de fin d'un cycle commencé en primaire, et le cycle 4, conduisant au premier diplôme de la scolarité des élèves, sur des programmes adossés à un Socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

Notre organisation, majoritaire chez les IA-IPR, a d'emblée soutenu le projet. Les IA-IPR, y compris ceux des disciplines uniquement de lycée, se sont engagés sans compter dans cette réforme. L'effort d'accompagnement et de suivi a été interrompu trop précocement : évaluation et bilan de la réforme n'ont à notre avis pas été suffisamment menés.

Le Snia-Ipr qui a participé au sein de l'UNSA-Education aux travaux du baccalauréat session 2023, prend acte de la décision de ne pas modifier le projet de calendrier présenté aux organisations syndicales le 14 septembre, publié le 22 septembre dernier. Ayant demandé dès juin dernier, la mise en place d'un groupe de travail pour faire le bilan des enseignements de spécialité, du contrôle continu et des conditions d'harmonisation, le Snia-Ipr regrette que sa demande n'ait pas reçu de suite.

Le Snia-Ipr a alerté sur la mise en œuvre de ParcoursSup, son calendrier et son fonctionnement, qui ajoutent des difficultés et génèrent un mal être auprès des élèves. Indissociable de la réforme du lycée, toute réflexion doit associer le Supérieur pour une compréhension de ses effets.

Soucieux du dialogue de qualité que vous souhaitez, il est urgent d'avoir une rencontre sous la modalité que vous jugerez la plus appropriée, d'échanger sur les chantiers annoncés pour les prochaines années, dans lesquels les IA-IPR sont chevilles ouvrières : liaison premier degré-collège, collège-lycée, -3/+3; examens et orientation ; suivi et rendez-vous de carrière (PPCR) des agents concernés; accompagnement et évaluation des établissements ; innovations dans le cadre du projet « Notre école », etc.

Engagés au service des élèves dans le service public d'éducation, nous sommes à votre disposition.

Nous vous adressons, Monsieur le ministre, l'expression de notre haute considération.

Christian Champendal – Secrétaire général du Snia-Ipr UNSA

